UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA CENT QUATRE-VINGT-CINQUIÈME (185°) RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU <u>CONSEIL D'ADMINISTRATION</u>, TENUE LES 30 ET 31 JANVIER 2024 PAR CONSULTATION ÉLECTRONIQUE.

RÉSOLUTION CAD-13200

Modification du calendrier universitaire du trimestre automne 2024 - Report de la date limite de dépôt de demande d'admission

ATTENDU la résolution CAD-13150 du Conseil d'administration relative au calendrier universitaire du

trimestre Automne 2024 lequel calendrier fixe la date limite de dépôt de demande

d'admission pour les étudiants internationaux au 1er février 2024;

ATTENDU que la date limite de dépôt de demande d'admission pour les étudiants internationaux est

normalement fixée au 1er mars;

ATTENDU que l'information concernant cette date limite n'a pas été suffisamment diffusée aux

directions d'unités pédagogiques et aux services pouvant potentiellement être impactés

par l'avancement de cette date;

ATTENDU des futures personnes étudiantes de certains programmes d'études n'ont pas été

informées que la date de limite pour effectuer une demande d'admission était le 1^{er} février et sont ainsi à risque de se retrouver dans l'impossibilité de déposer leur demande

d'admission;

ATTENDU que l'Université souhaite favoriser l'admission dans les programmes d'études qu'elle offre;

ATTENDU la résolution CERC-8867 relative à la modification du calendrier universitaire du trimestre

automne 2024 - Report de la date limite de dépôt de demande d'admission;

ATTENDU la recommandation du doyen des études;

Il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

D' approuver la modification du calendrier universitaire pour le trimestre automne 2024 afin de reporter la date limite de dépôt de demande d'admission au 1^{er} mars 2024, et ce, pour les programmes d'études identifiés par les directions d'unités pédagogiques.

Me Nathalie Gagnon

La secrétaire générale

Saguenay, le 31 janvier 2024